LOT 1			4.94 ares
–	182	–	398
275	1-mi	–	1-u
t2 (25°-42°)	hc - min. 6.00 max 7.00 hf - max.11.50	II	1S+II+1C

LOT 2			3.08 ares
–	136	–	280
204	1-mj	–	1-u
t2 (25°-42°)	hc - min. 6.00 max 7.00 hf - max.11.50	II	1S+II+1C

LOT 3			3.06 ares
–	136	–	280
213	1-mj	–	1-u
t2 (25°-42°)	hc - min. 6.00 max 7.00 hf - max.11.50	II	1S+II+1C

LOT 4			8.05 ares
–	189	–	432
277	1-mi	–	1-u
tp	ha - min. 6.00 max. 7.00	I+1R	1S+I+1R

LOT 5			8.90 ares
–	186	–	419
276	1-mi	–	1-u
tp	ha - min. 6.00 max. 7.00	I+1R	1S+I+1R

LOT 6			6.86 ares
–	182	–	453
282	1-mi	–	1-u
t2 (25°-42°)	hc - min. 6.00 max 7.00 hf - max.11.50	II	1S+II+1C

LOT 7			5.13 ares
–	193	–	409
284	1-mi	–	1-u
t2 (25°-42°)	hc - min. 6.00 max 7.00 hf - max.11.50	II	1S+II+1C

LOT 8			5.23 ares
–	187	–	339
278	1-mi	–	1-u
tp	ha - min. 6.00 max. 7.00	I+1R	1S+I+1R

LOT 9			11.23 ares
–	268	–	453
504	1-mi	–	1-u + 1-log-i
tp	ha - min. 6.00 max. 7.00	I+1R	1S+I+1R

LOT 10			4.62 ares
–	187	–	394
273	1-mi	–	1-u
t2 (25°-42°)	hc - min. 6.00 max 7.00 hf - max.11.50	II	1S+II+1C

LOT 11			5.49 ares
–	209	–	404
347	1-mi	–	1-u + 1-log-i
t2 (25°-42°)	hc - min. 6.00 max 7.00 hf - max.11.50	II	1S+II+1C

LOT 12			6.65 ares
–	187	–	395
271	1-mi	–	1-u
t2 (25°-42°)	hc - min. 6.00 max 7.00 hf - max.11.50	II	1S+II+1C

LOT 13			1.61 ares
–	–	–	–
–	–	–	–
–	–	–	–

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT — surface du lot / de l 'Ilot [ares]
surface d'emprise au sol [m2] — min. / max. — min. / max. — surface constructible brute [m2]
surface du scellement du sol [m2] — max. — min. / max. — type et nombre de logements
type de toiture — max. — min. / max. — nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d' étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- ho-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture
- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire
- cotes indicatives à adapter en fonction de la profondeur réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
- x-log-i logement intégré
- poste de transformation
- alignement obligatoire du niveau I pour constructions destinées au séjour prolongé
- canalisation pour eaux mixtes existante

Référence: 19124/PAP
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 06/01/2022
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

Indice	Dessinateur	Date		Modification
a	PBU	16.09.2021		Niveaux Lot 1+12+servitude écologique

N° CAD: 201052-13-000 001a.dwg

maître d'ouvrage:
Monsieur Romain WESTER

Projet:
P.A.P. "An der Triecht" à Neidhausen

Objet:
Plan d'Aménagement Particulier

Dessinateur + date + signature: PLH 21.03.2021
Contrôleur + date + signature: TMO 21.03.2021
Responsable + date + signature: MUR 21.03.2021
Echelle: 1 : 250
Plan: 201052-13-000 001a
Projet

bEST INGENIEURS-CONSEILS
Bureau d'Etudes et de Services Techniques
best ingénieurs-conseils, 2, rue des Sapins, L-2513 Senningerberg
+352 34 90 90, best@best.lu, www.best.lu

Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'entrepreneur